

Conquérir l'égalité pour toutes et tous, restaurer nos services publics

Ces dernières années ont vu les modalités du travail fortement évoluer avec l'émergence d'emplois « uberisés », l'extension du télétravail, de nouvelles formes d'organisation et de management, la diminution des collectifs et du rôle des organisations syndicales.

Nombre de nos concitoyens souhaitent créer leur propre activité, être mobiles, expérimenter de nouvelles formes de travail créatrices de ressources, de compétences, de lien social. Pour faciliter ces projets et répondre aux besoins, sans “uberiser” le travail, il importe de préserver et de consolider les droits sociaux et économiques qui garantissent des conditions d'existence dignes.

Par ailleurs, les services publics doivent être restaurés, réhabilités, accessibles à toutes et tous et la collectivité se doit d'offrir à chacun.e les moyens de vivre dignement et d'être respecté.e.

Ces impératifs impliquent des moyens renforcés et la mise en œuvre d'une fiscalité plus juste et équitable au service du bien-être de l'ensemble de la population.

Les défis de la protection sociale face aux évolutions du travail

Il convient de reconnaître un statut de salariés aux travailleurs uberisés, de réformer le régime des indépendants et leur garantir des droits équivalents aux salariés, de refonder le statut d'auto-entrepreneur, de simplifier et d'accompagner la création d'entreprises en garantissant des conditions de retour à un emploi salarié classique.

A l'échelle européenne, nous souhaitons que le travail détaché fasse l'objet d'une révision profonde, non pas pour limiter le nombre de travailleurs, mais pour garantir à ceux-ci des droits équivalents à ceux appliqués en France.

Enfin, nous proposons une refonte de la formation tout au long de la vie et la mise en œuvre de politiques ambitieuses d'accompagnement au changement, au bénéfice de chaque personne éloignée de l'emploi, notamment dans les secteurs en forte demande de la transition écologique et du « care ».

Des services publics qui replacent l'égalité au cœur de notre République

Il s'agit de restaurer la capacité d'action et de prévision des services publics en mettant un terme à leur externalisation qui coûte entre 160 et 190 milliards d'euros chaque année, un quart du budget de l'État. Or, entre 2006 et 2018, la fonction publique a perdu 180 000 emplois directs et a été contrainte de faire appel à la sous-traitance.

Cette externalisation part du principe que l'Etat ferait moins bien que le privé et pour un coût plus élevé, ce qui est faux si on prend en compte la TVA, les coûts de rémunération des capitaux privés et de transfert. La sous-traitance remplace un emploi protégé par un emploi précaire mais les déficits continuent de croître. Il s'agit simplement d'un transfert financier du public vers le privé.

De surcroît, l'externalisation contribue à une perte de compétence métiers, de savoir-faire, d'organisation, de réflexion stratégique et donc à la « perte de sens » que subissent les agents. Le service public abandonne une partie du contrôle des politiques publiques et le lien avec les usagers. Soit une destruction par l'État de sa propre capacité d'agir.

Une évaluation globale des impacts de l'externalisation permettrait de distinguer les services reconnus comme biens essentiels (eau, électricité, qualité de l'air, espaces naturels, déchets, transports etc.) et/ou dédiés à de grands enjeux tels la transition écologique ou la rénovation urbaine afin de décider de leur retour ou non au sein des services publics.

Innover pour des services publics au plus près des usagers et de leurs attentes en assurant l'accessibilité aux personnes en précarité, éloignées géographiquement ou par la fracture numérique, en créant une « garantie de service public » universelle. Des observatoires citoyens de la qualité du service public rassembleront usagers, agents publics, élus, pour identifier les réussites et difficultés et co-construire les améliorations.

Remobiliser les fonctionnaires autour d'un projet collectif émancipateur, porteur de reconnaissance en revenant sur la loi de transformation de la fonction publique de 2019 qui fait de la dérogation au statut une norme, modifie en profondeur le dialogue social, fusionne les comités techniques et CHSCT et supprime les compétences des commissions administratives paritaires en matière de mutations, avancement et promotion des agents.

Il faut réduire le recours aux contractuels, rendre la fonction publique plus attractive (point d'indice, revalorisation des traitements), rétablir le rôle des organisations syndicales et les capacités d'initiative des agents.

Une fiscalité pour financer la transition climatique et notre modèle de société

L'affaiblissement de notre système fiscal est allé de paire avec le démantèlement de nos services publics. Nous souhaitons une fiscalité qui soit à la fois un outil d'accompagnement et d'incitation à la transition écologique, et de redistribution.

Pour ce faire, nous proposons la suppression de toutes les niches fiscales anti-écologiques ; l'instauration d'une taxation à parité carbone et sociale des productions importées ; d'accroître progressivement la trajectoire carbone en la compensant, pour les ménages les plus fragiles, par des « chèques verts » selon le modèle envisagé par la Convention citoyenne sur le climat et de nombreux économistes.

Une taxe robot et une fiscalité en lien avec les développements du capitalisme numérique

Pour une fiscalité qui prenne en compte les développements du numérique dans la production de biens, sans pénaliser l'investissement dans la recherche et l'innovation, ni détruire massivement l'emploi, **nous envisageons les cotisations sur les robots.**

Les gains attendus sont considérables et pourront contribuer à financer le revenu universel d'existence. A l'horizon 2025, on considère que trois millions d'emplois pourraient disparaître en raison de l'automatisation.

Pour les modalités techniques, économistes et fiscalistes devront se pencher plus en détails sur cette proposition. Autant utiliser notre inventivité fiscale pour être pionniers dans l'accompagnement de ces transformations. Pour cela, il faut de la volonté politique.

Lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux

La fraude fiscale recouvre des réalités extrêmement différentes, depuis la non-déclaration de la TVA par des commerçants jusqu'à la mise en œuvre de schémas de fraude et d'optimisation utilisant les failles du système juridique et fiscal international et les régimes des paradis fiscaux. Ces définitions variées aboutissent à des chiffreages qui vont de quelques milliards à plus de 80 milliards pour les estimations les plus amples. Dans tous les cas, ces phénomènes ne sont pas marginaux, et profitent, en volumes, aux plus gros détenteurs de capital.

Pour lutter contre ces pratiques, nous proposons de renforcer l'imposition des sociétés et de s'assurer qu'une entreprise aux bénéfices élevés ne puisse faire l'objet d'une moindre taxation qu'une entreprise aux bénéfices plus faibles.

Nous souhaitons également l'inversion de la charge de la preuve afin que ce ne soit plus au juge mais à l'entreprise de démontrer qu'il y a bien un intérêt économique à un montage « exotique ».

La justice pourra, par ailleurs, poursuivre les fraudeurs fiscaux sans autorisation préalable de l'administration fiscale (suppression du « verrou de Bercy »).

Les banques et les intermédiaires qui réalisent pour le compte d'une entreprise un « montage juridique » artificiel seront rendus responsables, c'est-à-dire solidaires des amendes et des peines encourues.

Au niveau européen, nous proposons une taxe sur les bénéfices détournés par les multinationales et nous imposerons la transparence fiscale.

Un système de retraites qui ne transforme pas la durée de vie gagnée en temps de travail supplémentaire

Le projet de réforme des retraites du gouvernement porte la vision **d'une société hyper-individualiste** en mettant fin à notre système de solidarité, dit "par répartition", pour faire de

chacun le comptable de ses points et favorise la capitalisation au profit des banques et assurances. Il promeut **une société inégalitaire et injuste** dans laquelle les retraités verront leur pension diminuer faute d'avoir pu se constituer un capital. Cette réforme accentuera les inégalités, en particulier au détriment des femmes et des citoyens des classes populaires aux salaires plus bas et aux carrières hachées. Elle nie par ailleurs les inégalités d'espérance de vie en bonne santé permettant aux plus aisés de profiter d'une retraite largement financée par les plus pauvres qui, eux, ne pourront pas en profiter longtemps. Enfin, cette réforme s'inscrit dans une **société qui tourne le dos à la nécessaire transition écologique** en faisant reposer le niveau des pensions sur le PIB.

A l'inverse, il convient de renforcer les comptes pénibilité pour permettre à ceux qui ont connu les carrières les plus difficiles de partir avant l'âge maximum fixé à 62 ans.

Nous proposons une règle d'or qui assure la parité de niveau de vie entre les retraités et les travailleurs, dans le public comme dans le privé, avec l'objectif d'une retraite minimum au niveau du Smic. Pour favoriser l'égalité hommes-femmes, nous soutenons les transferts de trimestres validés entre conjoints et la prise en compte des temps d'engagement auprès de proches ou dans des associations.

Pour financer ce nouveau régime, nous proposons de mobiliser le fonds de réserve des retraites ou une partie des fonds de la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), disponibles à compter de 2024, d'élargir l'assiette de cotisation aux revenus du capital, de procéder à un plan de régularisation des travailleurs non déclarés qui deviendront autant de cotisants.